La Jument

La Jument (Ouessant)

Le phare est édifié entre 1904 et 1911 sur la roche *Ar Gazec* (*La Jument,* en langue bretonne), un récif situé en mer d'Iroise, au sud-ouest de l'Île d'Ouessant, à l'entrée du passage du Fromveur.

Il est en partie financé par le legs de M. Charles-Eugène Potron, membre de la société géographique de Paris. Le testament comporte cependant une clause restrictive : l'édifice, érigé dans les parages les plus dangereux de l'Atlantique, devra être achevé dans un délai de six à sept ans à compter du décès du testateur, survenu en mars 1904. Le non respect de cette condition entraînera le reversement intégral du legs à la Société centrale de sauvetage des naufragés.

Les 400 000 francs correspondants sont acceptés par le ministère des Travaux Publics. Cette somme arrive à point nommé pour redimensionner un premier projet qui vient tout juste d'être engagé sur la roche, en raison notamment de deux récents et retentissants naufrages survenus dans ces parages. Délaissant l'édifice initial – une tour-balise en béton –, l'administration opte alors pour un grand phare habité en pierres de taille. La réalisation en est confiée à l'ingénieur en chef Ribière.

Le délai d'exécution – très court – accordé par le testateur, d'une part, et les conditions d'accès difficiles au rocher, liées aux courants violents et à la marée, d'autre part, constituent d'emblée deux sérieux handicaps au bon déroulement du chantier et au respect de son calendrier. En dépit de la pression exercée par l'administration sur ses employés et des moyens matériels supplémentaires consentis, le phare est mis en fonctionnement avec sept mois de retard par rapport aux exigences du testament. Le legs est toutefois conservé.

L'édifice, de forme octogonale, **s'élève à 42, 60 mètres au-dessus de la mer**. Mais la lanterne qui s'illumine le 15 octobre 1911 couronne un phare inachevé. Les gardiens devront encore patienter trois années supplémentaires avant de profiter de certains aménagements intérieurs (menuiseries, carrelages...).

À peine achevé, le chantier du gros-œuvre doit être repris dans l'urgence. La forte tempête qui survient les 21-23 décembre 1911, ébranle le phare et en révèle une grave faiblesse structurelle. Son assise, sous-dimensionnée, doit être surélevée et élargie ; la base de sa tour est renforcée par un chemisage de béton armé. Les travaux se prolongent jusqu'en 1924.

Quelque dix années plus tard, les ingénieurs, s'inspirant semble-t-il de procédés originaux développés pour l'ancrage des barrages en montagne, entreprennent de fixer définitivement l'ouvrage à son rocher à l'aide de câbles métalliques d'une trentaine de mètres de long. Glissés dans des trous de forage, ils sont assujettis au rocher par du béton, puis placés sous tension. La Jument est scellée. Les photos ci-dessous illustrent le procédé d'ancrage employé au barrage de Marèges qui inspira celui de la Jument.

Vue des vérins et des câbles d'acier au moment d'un essai de mise sous tension (?).(25 S 496 2)

Les câbles d'acier à haute résistance sont maintenus en position par des colliers à vis et de légères ligatures. On distingue à droite le dispositif de mise sous tension des câbles et ses vérins.(25 S 496 1)

Les câbles d'acier sont détoronnés et épanouis sur une longueur de 2 mètres à leurs extrémités inférieures.(25 S 496 3)

Une fois détoronnés, les fils sont maintenus par de légères ligatures afin de conserver une forme cylindrique, avant d'être introduits dans le trou de forage où ils seront scellés par du mortier.(25 S 496 4)

Previous Next

Le phare est automatisé le 26 juillet 1991. La lanterne, équipée d'une lampe halogène d'une puissance de 250 W, émet un feu rouge à trois éclats toutes les quinze secondes.

Sa portée est de 21 milles.

Il n'est pas ouvert à la visite.

RETOUR AU SOMMAIRE de l'exposition Phares et balises

Suite de l'exposition : La Vieille

Nos collections de plans et documents figurés sur La Jument
Documents figurés
Plans d'origine